



BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 951) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Doux Ivrognes qui n'aiment pas les policiers

Les agents de police Gousseaux et La Gars, du poste de police du 5^e arrondissement, effectuant une patrouille hier soir, aperçurent un attelage hippomobile dépourvu d'éclairage venant de la direction de la rue de Valenciennes se portant à sa rencontre et le rejoignant Grande-Rue.

Les policiers firent stopper l'attelage et interpellèrent les occupants, les frères Malghem Florimond et Gustave, âgés respectivement de 34 et 29 ans, domiciliés à deux à Laers (Nord), rue de Roubaix, 26. Remarquant que les deux hommes se trouvaient en état d'ivresse manifeste, l'agent La Gars les invita à l'accompagner au poste de police, tandis que son collègue conduisait l'attelage en tournée. Chemin faisant Malghem Gustave lança un violent coup de poing à l'agent La Gars et se sauva. Le policier lacha Florimond afin de se mettre à la poursuite du fuyard. Tandis qu'il allait le rejoindre, celui-ci tenta de faire volte-face et se jeta à terre, perdant l'équilibre. Il tomba lourdement sur la chaussée, se faisant une blessure à la tête.

Quelques instants plus tard, Malghem retourna à l'attelage et se remit à marcher. Pendant ce temps, l'agent Gousseaux était averti de la scène de violence qui venait de se dérouler et arriva sur les lieux. Malghem fut relevé et fut placé en complaisance dans un automobile qui fut ramené au poste de police. L'un de ses camarades, en cours de route, l'entraîna dans une ruelle où il se livra à des actes de violence qui furent constatés par les agents.

M. le docteur Jacquemont fut requis pour donner ses soins au blessé et, après pansement, le fit admettre à l'Hôpital de la Fraternelle, d'où il s'évada quelques heures plus tard. Les nombreuses recherches effectuées pour retrouver la trace des frères Malghem sont restées infructueuses.

M. Fischer, commissaire de police du 5^e arrondissement, rédigea un rapport circonstancié, qui a été transmis à M. le procureur de la République, à Lille.

CHAMBRE DE COMMERCE

Compte rendu sommaire de la séance du 30 Mai

Mobilisation à bon marche. — Suite de l'application de la loi Lecheur. — La Chambre de Commerce a été saisie de nombreuses demandes de mobilisation à bon marche, et a été amenée à donner satisfaction.

Commissaire britannique à Lille. — Avis est donné au public que le capitaine de vaisseau M. de la Cour, commissaire britannique au Consulat général de Chancery, Britanniqua au Consulat de Lille.

Renouveau de l'enseignement en France. — Avis est donné d'une nouvelle répartition des juridictions des Consuls Français en France, sous laquelle les pouvoirs de M. le Consul de Lille d'aujourd'hui sont transférés au Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Administration des eaux et des forêts. — Avis est donné sur la proposition de loi de M. Méjan et de M. de la Cour, tendant à déléguer à la Chambre de Commerce de Lille, sous la surveillance de la Commission des Eaux et Forêts, les travaux de construction et de réparation des ouvrages hydrauliques et de navigation de la région de Lille.

Pris de détail des combustibles liquides. — La Commission des Eaux et Forêts a été saisie de la proposition de loi de M. Méjan et de M. de la Cour, tendant à déléguer à la Chambre de Commerce de Lille, sous la surveillance de la Commission des Eaux et Forêts, les travaux de construction et de réparation des ouvrages hydrauliques et de navigation de la région de Lille.

Rappel d'impôts sur accretions déduites. — La Chambre de Commerce de Roubaix a été saisie de la proposition de loi de M. Méjan et de M. de la Cour, tendant à déléguer à la Chambre de Commerce de Lille, sous la surveillance de la Commission des Eaux et Forêts, les travaux de construction et de réparation des ouvrages hydrauliques et de navigation de la région de Lille.

Avez-vous songé, avant de partir en vacances, à consulter, en 8^e page, notre TABLEAU DES HOTELS ET VILLEGIATURES ?

les excursions de Farnes, Nismport, du 15 juin à 1. octobre.

FANFARE DE TROMPETTES (LES DEVOTES). — Répétition générale ce soir vendredi à 8 h. présence indispensable.

ETAT CIVIL

Nalissances. — Jacques Rousseau, rue de Lannoy, 327. — Annie Jouleux, rue du Parc, 54, cour Vaissier, 4. — Gilbert Rasse, de Croix, rue de Valenciennes, 60. — Micheline Baudouin, rue de Valenciennes, 60. — Robert Nutte, rue de Valenciennes, 37. — Publication. — Augustin Stierli, mécanicien, rue d'Inkermann, 1 et Marie-Thérèse Demeyer, modiste, à Croix.

Décès. — Marie-Louise Verwaeke, 70 ans, rue de Valenciennes, 23. — Victor Dessauvage, 76 ans, rue de Valenciennes, 23. — Pierre Comenacker, 5 ans, Avenue Julien-Lagache, 20. — François Dronzi, 71 ans, rue de Valenciennes, 31.

Pompes Funèbres Générales, 49, r. Sébastopol, Houbaix, Organisation compl. de convois, T. 3-05

WATTELOS

LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade de Valenciennes ont arrêté au sentier des Comédiens, le nommé Auguste Delenne, 25 ans, marié, demeurant à Roubaix, boulevard de Strasbourg, 26, qui tentait de passer un chien de brie race destiné à la fraude. Par les soins de la brigade de Valenciennes, le chien a été dirigé sur la maison d'origine de Lille.

CONTRAVENTIONS. — Le service de police a dressé contravention aux nommés Pennecoque Auguste, 61 ans, tisserand, demeurant à Valenciennes (Belgique), pour avoir circulé en vélo sans un frein à l'arrière. M. Georges Pennecoque, 18 ans, peintre, demeurant à Wattrelos, pour défaut d'éclairage et de plaque d'identité à son vélo.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir, à 19 h. 30, répétition générale, au siège, salle Vanhulstehem, 2, rue Jean-Jaures.

L'AMICALE DES FILLES DE LA RUE 102 TOURCOING. — Dimanche 30 juin, à 14 h. 30, Réunion mensuelle à l'école. Disposition à prendre pour la fête des écoles. Présence indispensable de toutes les amicalistes.

AMICALE DE LA BAILLERIE. — Par suite des fêtes de la Pentecôte, la réunion générale mensuelle reportée au 15 juin.

DOMMAGES DE GUERRE. — Recherchés toutes régions. Frais à ma charge. PAIEMENT COMPTANT. Fonds chez M. DEGRYSE, 301, Bd de la Liberté, LILLE. T. 48-42

CROIX

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Chez Louis et Albert Nisse, imprimeurs à Croix, Lannoy, 43, embaumeurs, 43 ans, rue des Ognies, 203, à Croix, s'est fait une entorse sacro-lombaire en manipulant un colis : 12 jours de repos.

MEDAILLE DU TRAVAIL. — Réunion de la Commission samedi 7 courant, à 19 h. 30, au local, 10, rue de Valenciennes, à Valenciennes. Présence obligatoire de tous les membres de la Commission. Ordre du jour : 1^o Compte rendu de la séance du 30 mai. 2^o Rapport de M. le Président. 3^o Rapport de M. le Secrétaire. 4^o Rapport de M. le Trésorier. 5^o Rapport de M. le Rapporteur. 6^o Rapport de M. le Rapporteur adjoint. 7^o Rapport de M. le Rapporteur adjoint. 8^o Rapport de M. le Rapporteur adjoint. 9^o Rapport de M. le Rapporteur adjoint. 10^o Rapport de M. le Rapporteur adjoint.

LA CIRCULATION. — A cette occasion la circulation des véhicules automobiles, hippomobiles, des motocyclettes et des vélos sera interdite sur la route de Valenciennes à Lille, pendant la période du vendredi 30 au samedi 31 juin inclus. La vitesse des automobiles sera réduite dans le passage de la rue de la Gare dans la ville de Valenciennes. Les conducteurs de véhicules automobiles, hippomobiles, des motocyclettes et des vélos devront être munis de la carte de circulation et de la carte de contrôle. Les conducteurs de véhicules automobiles, hippomobiles, des motocyclettes et des vélos devront être munis de la carte de circulation et de la carte de contrôle.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Réunion des musiciens au local, à 14 h. 30, en uniforme, avec instrument et petit pupitre, pour assister aux funérailles de M. Decottignies Albert, rue de Lille, la vitesse des autos et motos ne pourra excéder 12 kilomètres à l'heure sur trajet et desus désigné. Les conducteurs de véhicules automobiles, hippomobiles, des motocyclettes et des vélos devront être munis de la carte de circulation et de la carte de contrôle.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion de la Pentecôte, les établissements publics pourront rester ouverts les jours de 7, 8 et 9 juin. Les tenanciers munis de la carte de circulation et de la carte de contrôle pourront installer sur les trottoirs des dites rues.

ETAT CIVIL. — En raison des nombreux mariages de samedi 7, l'officier de l'Etat Civil mentionne par la note très bien : Marie-Henriette Florin, Marie-Agnès Delplancq.

On obtient une mention avec la note bien : Yvonne Debryne, Maud Baguin, Georgette Boussinet, Léa Crepel, Henriette Brogneux.

On obtient une mention avec la note assez bien : Henriette Desmaretz, Jeanne Glorieux, Marie-Henriette, Jeanne Delplancq, Lorraine Harel, Raphaëlle Loquet, Raymond Masse, Suzanne Marquet, Blanche Delour, Anna-Marie Godard, Denise Demarquet.

Le jury se composait comme suit : MM. Lucien Nivard, directeur-président ; Paul Mager, Edmond Genay, Charles Horrent et Eugène Cora, secrétaire.

A LA CRIÉE. — L'occasion des fêtes de la Pentecôte, la Criée des Halles sera fermée le lundi 9 juin.

SOCIÉTÉS & COMITÉS. — HARMONIE MUNICIPALE. — Vendredi à 10 h. répétition générale, programme du 29 juin.

FANFARE CYCLISTE DE TOURCOING. — Samedi 7, rendez-vous au local à 8 h. pour le concert de la fête de la Pentecôte.

FANFARE LES INTIMES. — Vendredi 6 juin, à 19 h. 30, répétition générale obligatoire.

LES PARENTS désireux de faire apprendre la musique à leurs enfants, ont été reçus par M. le Directeur de la Musique, au Préfet, tous les jours de 10 h. à 12 h.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE. — Deuxième classe de solfège jeunes filles, professeur Mme Nollet Mesquet. Ont obtenu une mention avec la note assez bien : Marie-Henriette Florin, Marie-Agnès Delplancq.

On obtient une mention avec la note bien : Yvonne Debryne, Maud Baguin, Georgette Boussinet, Léa Crepel, Henriette Brogneux.

On obtient une mention avec la note assez bien : Henriette Desmaretz, Jeanne Glorieux, Marie-Henriette, Jeanne Delplancq, Lorraine Harel, Raphaëlle Loquet, Raymond Masse, Suzanne Marquet, Blanche Delour, Anna-Marie Godard, Denise Demarquet.

Le jury se composait comme suit : MM. Lucien Nivard, directeur-président ; Paul Mager, Edmond Genay, Charles Horrent et Eugène Cora, secrétaire.

A LA CRIÉE. — L'occasion des fêtes de la Pentecôte, la Criée des Halles sera fermée le lundi 9 juin.

SOCIÉTÉS & COMITÉS. — HARMONIE MUNICIPALE. — Vendredi à 10 h. répétition générale, programme du 29 juin.

FANFARE CYCLISTE DE TOURCOING. — Samedi 7, rendez-vous au local à 8 h. pour le concert de la fête de la Pentecôte.

EXCELSIOR Baisse sur les Vins à la Grande Brasserie

Méfiez-vous des vins médiocres de cette année. LA GRANDE BRASSERIE, qui depuis plusieurs années s'est spécialisée dans la vente de vins en France de qualité irréprochable à partir de 1 fr. 94 la Saint-Galmier.

Demandez avant de partir, vins, vins fins, alcools, apéritifs, liqueurs, eaux minérales 112-114, boulevard Montebello, à Lille.

se tiendra à la disposition des intéressés à partir de 10 h. 30.

WASQUEHAL

ACCIDENT A LA GARE. — Occupé en gare de Croix au nettoyage de la machine n° 77 et voulant passer du tablier gauche de la machine à la devanure de la boîte à fumées, Pouvrier Henri Leconte, 30 ans, rue du Marché-Brune à Tourcoing, a glissé et est tombé sur le sol, se faisant une entorse à la main droite du poignet droit. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Desmout.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui vendredi, de 9 à 11 h., à la salle des fêtes de la Mairie, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires, pour les redevables payant mensuellement.

FLERS-BREUCO. — Les membres de la Société de Secours Mutuels « La Mutuelle du Breuco » sont convoqués à la séance du 30 juin, à 8 heures, pour assister à un grand concert musical de Lille. Le concert sera donné par les membres de la Société de Secours Mutuels « La Mutuelle du Breuco ».

CASINO DE SAINT-AMAND

Ouverture du Casino, de la Salle de Jeux, Boule, Baccara, Cadre idéal en pleine forêt. Cadre et Restaurant réputé.

FOREST. — Le Conseil municipal s'est réuni mercredi 4 juin sous la présidence de M. Masqueliers, maire. Tous les conseillers, sauf M. Renaud, malade, sont présents.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Pour les sinistres du Sud-Ouest. — Le maire informe l'assemblée que la quête faite pour venir en aide aux inondés du Sud-Ouest a produit la somme de 535 francs.

Assistance aux femmes en couches. — L'assistance aux femmes en couches, en ce qui concerne la commune de Wasquehal, a produit la somme de 31 francs et porté à 40 francs le total des sommes versées.

Le docteur. — Le maire annonce que les médecins attachés à l'assistance médicale gratuite pour le 1^{er} juillet. Le maire demande à l'assemblée de voter un vœu remerciant cette assistance et laissant à l'Etat le soin de prendre les mesures que comporte cette situation.

Presbytère. — Des travaux de réfections seront exécutés au presbytère.

Assurance pour la Société Gymnique « La Forestière ». — La Commune ne paiera plus la dite assurance ; une lettre en ce sens sera adressée au président de cette société.

Forêtiers socialistes. — Les crédits ayant été dépassés, la différence sera portée au budget additionnel.

École publique des filles. — Par suite de l'augmentation constante des élèves, trois nouvelles tables seront ajoutées à l'école Mlle Amic.

Le Conseil se réunit ensuite en comité secret pour délibérer sur les questions d'assistance et donner son avis sur le montant des allocations militaires aux réservistes.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance s'est réunie sous la présidence de M. Masquelier, maire, mercredi 4 juin à la mairie. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté, puis le maire présente M. Chuffart, nouvellement désigné par le Préfet, comme administrateur du Bureau de Bienfaisance.

M. Chuffart remercie disant qu'il accomplira le mandat qui lui est confié avec toute la fidélité et la conscience que ses fonctions.

Accidents d'auto. — M. Colliot, négociant à Tourcoing, fait opposition à un jugement de défaut du 7 mai qui le condamne à 30 francs d'amende pour avoir causé un accident de voiture sur la route de Valenciennes à Lille.

Accidents d'auto. — M. Colliot, négociant à Tourcoing, fait opposition à un jugement de défaut du 7 mai qui le condamne à 30 francs d'amende pour avoir causé un accident de voiture sur la route de Valenciennes à Lille.

Accidents d'auto. — M. Colliot, négociant à Tourcoing, fait opposition à un jugement de défaut du 7 mai qui le condamne à 30 francs d'amende pour avoir causé un accident de voiture sur la route de Valenciennes à Lille.

Accidents d'auto. — M. Colliot, négociant à Tourcoing, fait opposition à un jugement de défaut du 7 mai qui le condamne à 30 francs d'amende pour avoir causé un accident de voiture sur la route de Valenciennes à Lille.

Accidents d'auto. — M. Colliot, négociant à Tourcoing, fait opposition à un jugement de défaut du 7 mai qui le condamne à 30 francs d'amende pour avoir causé un accident de voiture sur la route de Valenciennes à Lille.

Accidents d'auto. — M. Colliot, négociant à Tourcoing, fait opposition à un jugement de défaut du 7 mai qui le condamne à 30 francs d'amende pour avoir causé un accident de voiture sur la route de Valenciennes à Lille.

Accidents d'auto. — M. Colliot, négociant à Tourcoing, fait opposition à un jugement de défaut du 7 mai qui le condamne à 30 francs d'amende pour avoir causé un accident de voiture sur la route de Valenciennes à Lille.

Accidents d'auto. — M. Colliot, négociant à Tourcoing, fait opposition à un jugement de défaut du 7 mai qui le condamne à 30 francs d'amende pour avoir causé un accident de voiture sur la route de Valenciennes à Lille.

Accidents d'auto. — M. Colliot, négociant à Tourcoing, fait opposition à un jugement de défaut du 7 mai qui le condamne à 30 francs d'amende pour avoir causé un accident de voiture sur la route de Valenciennes à Lille.

Accidents d'auto. — M. Colliot, négociant à Tourcoing, fait opposition à un jugement de défaut du 7 mai qui le condamne à 30 francs d'amende pour avoir causé un accident de voiture sur la route de Valenciennes à Lille.

vendredis au siège, café du Violon d'Or, 8, rue de Valenciennes, à partir de 10 h. 30.

SYMPHONIE MODERNE. — Aujourd'hui vendredi 30 juin, répétition générale à 8 h. 30, Grand-Place.

SECOURS MUTUELS DE TOURCOING. — Les membres des Sociétés affiliées à l'Union de Tourcoing, La Fraternelle, La Mutualité des Employés, etc., etc., sont invités à assister au concert de la Mutualité, qui aura lieu dimanche 30 juin, à 15 h. 30, à l'occasion du rassemblement de la fête de Valenciennes à Lille, face au Palais de la Mutualité.

Publications. — André Vanthournot, boucher à Werckem, et Madeleine Delvoys, ép. rue de l'Hôtel-de-Ville, 7. — Paul Brabant, industriel, à Hem, et Geneviève Leurent sp. boulevard Gambetta, 53. — Etienne Lambin, employé, rue des Rosiers, 61, et Marguerite Carpentier, sp., à Roubaix.

Décès. — Carlos Flament, 41 ans, rue de Gand, 7. — Emile Fouan, 68 ans, rue de Roubaix, 118.

LA ROUTINE

Tout le monde aujourd'hui possède ou tout au moins connaît les porte-plume réservoir, qui permettent d'écrire des heures entières sans que l'on soit obligé de tremper, comme par le passé, la plume dans l'encrier tous les 5 ou 10 minutes.

Que diriez-vous d'une personne qui, étant procuré un de ces porte-plume, continuerait par habitude à tremper à chaque instant sa plume dans l'encre ?

Vous diriez certainement qu'elle ne profita pas des avantages que procure cet objet. Elle posséderait peut-être un joli bâtonnet et c'est tout.

Il est en effet de même des personnes qui se servent du BLANCO sans suivre le mode d'emploi : leur plume est plus blanche, mieux détachée, d'où leur écriture est plus nette, plus agréable à lire. Les habitudes, elles sont bornées, et les avantages sont plus de savoir qu'il n'en faut, un peu de linge à la main et le voilà prêt, alors que ce n'est pas nécessaire et perdant. Le docteur seclair a constaté que le blessé avait une forte contusion à la main gauche et un repos de 15 jours sera nécessaire.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

PAIEMENT D'ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations aux vieillards infirmes et incurables, aura lieu mardi 10 juin, aux heures habituelles, 5, rue des Peupliers.

SAVEZ-VOUS CE QUE C'EST QU'UNE CHEMISE QUI VA BIEN ?



LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60.

LA BOTTE DE COLS : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES : 25 FR. 60. CHEMISES MODÈLES :